

# Université de Caen : 2 000 épreuves à distance

Le challenge était de taille pour l'université de Caen à l'annonce du confinement et de la fermeture de l'établissement : mettre en œuvre l'organisation des examens à distance.

Pourquoi ? Comment ?

Qu'est-ce que le Cemu et pourquoi est-il en première ligne dans l'organisation des examens à distance ?

La mission du Centre d'enseignement multimédia universitaire (Cemu) consiste à « **inciter les enseignants à transformer leurs pratiques pédagogiques et à intégrer le numérique par des actions de sensibilisation, de formation, de valorisation et d'accompagnement** ». Lorsque la décision a été prise d'organiser les examens à distance, ce sont les ingénieurs techno-pédagogues de ce service qui ont été chargés de déployer à grande échelle ce qui existait déjà dans certaines circonstances dérogatoires (éloignement, raisons médicales...)

Comment s'organisent ces épreuves ?

Plus de 2 000 examens sont programmés depuis début mai et jusqu'à fin juin. Ces épreuves sont proposées sur deux plates-formes : Ecampus et Collegium santé. « **La difficulté consistait à établir un calendrier cohérent de manière à ne pas saturer les serveurs** », dévoile Jeanine Berthier, référente au Cemu. Des créneaux « critiques » ont ainsi été repérés, pour éviter les surcharges. Les filières les plus fréquentées ont été les premières à se lancer. Les langues vivantes étrangères ont démarré dès la mi-avril, suivie de l'UFR Droit début mai, puis de la psycho et des Humanités et sciences sociales.

Quels types d'épreuves proposés aux étudiants ?

Elles se répartissent en trois catégories : les devoirs écrits à rendre en ligne (60 %) Les questionnaires à choix multiples interactifs (30 %) et les soutenances orales en web conférence (10 %). « **Tout cela a demandé un énorme travail de préparation de la part des professeurs**, précise Jeanine Berthier. **Ils ont dû transformer leurs épreuves en fonction des cours dont disposaient les étudiants, mais aussi de la bienveillance qui s'impose face à cette situation inédite.** »

La télésurveillance a-t-elle été appliquée ?

Très peu. Seules trois épreuves sur 2 000 ont fait l'objet d'une surveillance vidéo. « **Il s'agit des épreuves de préparation du Capes à l'Institut national supérieur du professorat et de l'éducation, de façon à mettre les candidats dans les conditions du concours.** »

Comment le bon déroulement des épreuves est-il assuré ?

« **Lors de chaque épreuve, un professeur et un membre du Cemmu sont en ligne**, assure Jeanine Berthier. **En cas d'interrogation ou de problème de connexion, ils interviennent immédiatement.** » À ce jour, « **à peine 1 % des épreuves ont dû être reportées** ». Et pour les candidats victimes de problèmes techniques : « **Des examens de substitution sont systématiquement proposés.** »

Les fraudeurs ont-ils été nombreux ?

La réponse est non. Selon les éléments relevés par le Cemmu, ils sont à la marge. « **Nous avons repéré quelques cas de triche dans les QCM, lorsque le temps de réponse était trop important. Dans ce cas, les candidats sont recontactés par le doyen.** » Mais un indice incite à penser que les fraudeurs n'ont pas profité de la situation : « **Les notes que nous avons déjà relevées sont conformes à ce que l'on constate habituellement. Les moyennes n'ont pas bondi.** »

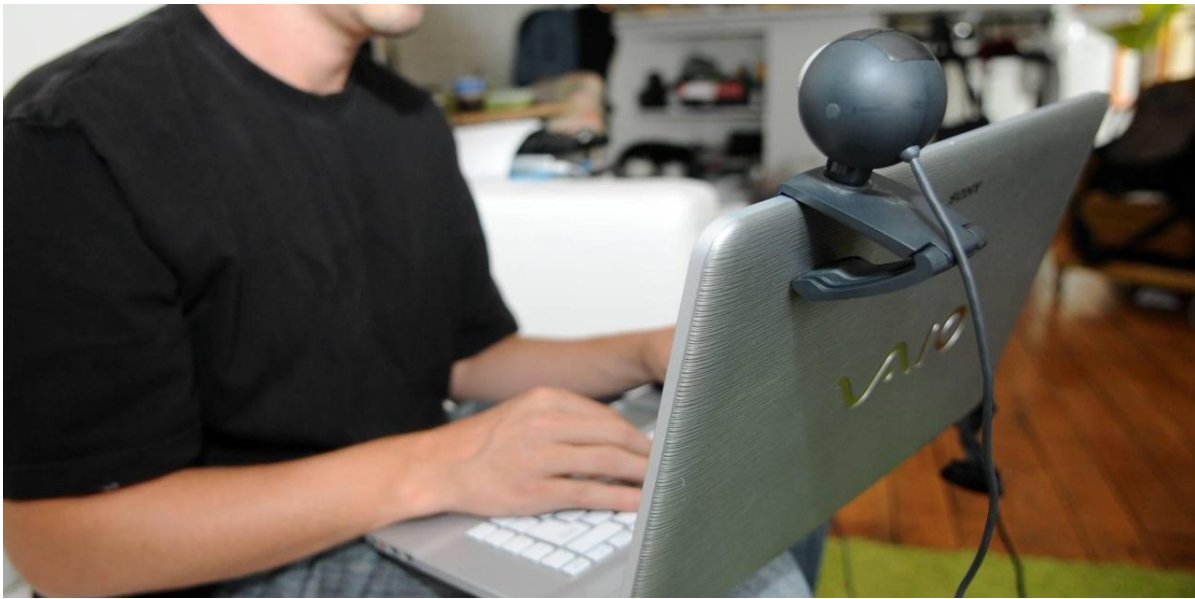
Qu'en est-il du taux de participation ?

« **Il est à la hausse** », affirme Jeanine Berthier. Une explication ? « **Les candidats qui ne se sentent pas prêts et ne se seraient pas déplacés dans une salle d'examens décident de tenter leur chance malgré tout.** »

Tous les examens sont-ils organisés à distances ?

Non. Les étudiants en Première année commune d'études de santé (Paces) et les kinés seront convoqués fin juin pour des épreuves en salle. « **Car il s'agit de concours, non de partiels.** »

Jean-Philippe GAUTIER.



Contrairement à ce que redoutaient de nombreux étudiants et certains syndicats, très peu d'épreuves (3 sur 2 000 environ) se sont déroulées en télésurveillance. Archives Ouest France